

N° d'ordre : 15  
Année : 2022

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 28-01-2022 à 18h30

**Secrétaire de Séance : F EYNARD**

**Présents** :M.BOISSOUT, M-M. DAUBIGNEY, F.EYNARD, C SALETES, PEYRON MC, P. LALLIER,  
Ch BOMPARD, R CHAIX, TRIQUET ML

**Procurations** :CROUZET J pour M BOISSOUT, VERNAZ J pour R CHAIX, MEYNARDIE M pour P LALLIER.

**Participation par visioconférence** : CROUZET J

**Absents** : FAUCON G, GADAIS S, ROUSTAN A

Séance ouverte à 18h30, *par les questions diverses*

- *Début délibération à 19h05 à l'arrivée de Mr Ch BOMPARD*

## Approbation du compte rendu du CM du 26-11-2021

Selon document envoyé le 21-01-2022.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0- Abstentions : 0- Adoptés : **10**

- *Arrivée de Mr R CHAIX à 19h10*

## Délibération " Demande de recours gracieux "

Suite à de mauvaises informations émanant de notre assurance et un arrêt de travail prolongé de plus de 6 mois, le demi traitement d'un agent d'accueil lui a été versé à tort pendant 5,5 mois alors qu'il percevait les IJSS sans qu'il ne nous en informe . La somme correspondante à ce versement est de 2157,95€ de trop perçu.

L'agent concerné nous a demandé par courrier recommandé un recours gracieux afin de ne pas rembourser ce trop perçu.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de se prononcer sur cette demande de recours gracieux et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : **12** - Abstentions : 0 - Adoptés:

*L'agent se rapprochera du Trésor Public afin de mettre en place un échéancier de remboursement*

## Délibération "Modification de durée hebdomadaire de travail"

Les deux agents du service technique ont actuellement une durée de travail de 32h hebdomadaire. Cette durée de travail est régulièrement dépassée par l'accroissement d'activité. Les agents sont rémunérés sous le régime d'heure complémentaire.

Cet état de fait ne pouvant perdurer dans le temps, cela nécessite de modifier cette durée de travail à 35h hebdomadaire. Cette modification ne concerne qu'un emploi sur les deux actuellement.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés: **12**

## Délibération "Abattage du Cèdre situé place du Coustias"

Afin de sauvegarder les réseaux et constructions adjacentes, proposition est faite d'abattre le cèdre se trouvant sur la place du Coustias. Cette proposition pourrait être présentée aux riverains.

**Délibération reportée au prochain Conseil afin de voir les possibilités de garder cet arbre.**

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés:0

### Délibérations et décisions urgentes

#### Délibération "Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie"

Selon dossier présenté en conseil :

Convention identique à celle du premier relais installé quartier les Buisses

Cette antenne haute de 30 m de section triangulaire recevra les réseaux 2G, 3G, 4G.

Ce projet avait été énoncé lors du conseil du 29- octobre 2020.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 1 - Adoptés:11

#### Délibération "Contrat GROUPAMA 2022"

Le contrat d'assurance « Multirisques Commune » chez GROUPAMA doit être renouvelé.

Ce contrat s'élève 7947.16 € TTC, en augmentation de 400€ par rapport au N-1.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 2 - Adoptés:10

**Mr le maire contactera GROUPAMA afin d'avoir des explications sur cette hausse et de négocié le cas échéant.**

### Décisions urgentes

#### Délibération « Travaux maison Dessales »

Nous avons reçu les propositions de contrat pour les études et CSPS

Prestation CTC (Contrôle Technique de Construction) pour une proposition à 6 800€HT

Prestation CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) pour une proposition à 3 960€HT

D'autres entreprises vont être consultées afin d'obtenir un meilleur prix.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider ces proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés:12

Avis du conseil municipal pour demander une mise en sécurité et en esthétique des réseaux électriques et téléphoniques du Chemin de la Rousselle. Lancement de l'étude. Si travaux, prévision en 2025 au plus tôt (financement SDED). **Une étude de faisabilité va être initiée auprès de SDED.**

Avis du conseil municipal pour donner la signature aux candidats à l'élection présidentielle. Si la réponse est positive, à quel candidat? **Le Conseil Municipal ayant été élu sur sa non appartenance à un parti politique quel qu'il soit, Mr le maire ne donnera sa voix à aucun candidat à l'élection présidentielle.**

Dates des prochaines élections, **10 et 24 avril 2022 pour les présidentielles et 12 et 19 juin 2022 pour les législatives.** Réservez ces dates pour la tenue des permanences. Merci de renseigner le tableau joint à la feuille d'émargement.

### Point sur les travaux la Poste

#### Prochain rendez-vous

- Travaux maisons Dessales, présentation du projet par Mr Hanémian le 31 janvier 2022 à 10h30.
- Jardins Partagés : Une rencontre est prévue le samedi 05 février à 10h sur place avec les personnes intéressées qui ont laissées leurs coordonnées sur le registre au secrétariat de mairie.
- Prochain CM le 25-02-2022 à 18h30.

**La séance est levée à 19h50**